

MAZARS

**GROUPE FRANCO-AFRICAIN
d'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE**

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

GROUPE FRANCO-AFRICAIN d'ONCOLOGIE PEDIATRIQUE

Association sans but lucratif régie par la loi du 1^{er} juillet 1901
Siège social : Institut Gustave Roussy, 114, rue Edouard Vaillant 94 800
Villejuif

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

G.F.A.O.P.

Comptes Annuels

Exercice clos

le 31 décembre 2017

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Aux membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association du Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

G.F.A.O.P.

Comptes Annuels

Exercice clos

le 31 décembre 2017

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de Commissaire aux Comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés sur la situation financière et les comptes annuels.

G.F.A.O.P.

Comptes Annuels

Exercice clos

le 31 décembre 2017

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans les comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il était prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

G.F.A.O.P.

Comptes Annuels

Exercice clos

le 31 décembre 2017

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que des informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

G.F.A.O.P.

Comptes Annuels

Exercice clos

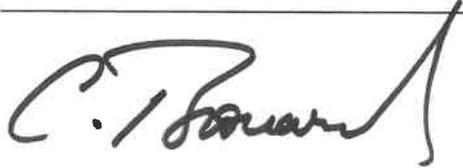
le 31 décembre 2017

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent des opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris la Défense, le 23 octobre 2018

Le Commissaire aux Comptes

MAZARS



CYRILLE BROUARD



Association
Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique

Institut Gustave Roussy
114, rue Edouard Vaillant
94800 Villejuif

COMPTES ANNUELS

Exercice du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Cabinet Certus Associés
34 rue Truffaut – 75017 Paris / 6 rue Jacques Daguerre – 92500 Rueil-Malmaison
Tél. : 01.47.49.08.87 – email : cabinet@certus-associes.com
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre de Paris Ile-de-France
S.A.R.L. au capital de 5.000 euros – RC Paris B 492 291 232 – Siret 492 291 232 00022

SOMMAIRE :

BILAN ACTIF	Page 4
BILAN PASSIF	Page 5
COMPTE DE RESULTAT (1ERE PARTIE)	Page 6
COMPTE DE RESULTAT (2EME PARTIE)	Page 7

ANNEXES

1. Evènements significatifs de l'exercice	Page 8
1.1. Présentation de l'association	Page 8
1.2. Vie de l'association	Page 8
1.3. Evènements significatifs	Page 8
2. Principes, règles et méthodes comptables	Page 9
2.1. Référentiel	Page 9
2.2. Méthodes d'évaluation	Page 9
3. Notes explicatives sur le bilan	Page 10
3.1. Immobilisations brutes	Page 10
3.2. Amortissements et provisions d'actif	Page 10
3.3. Détail des immobilisations et amortissements	Page 10
3.4. Etat des créances	Page 10
3.5. Détail du poste « Produits à recevoir »	Page 10
3.6. Trésorerie	Page 11
3.7. Fonds propres	Page 11
3.8. Provisions pour risques et charges	Page 11
3.9. Fonds dédiés	Page 11
3.10. Etat des dettes	Page 11
4. Notes explicatives sur le Compte de résultat	Page 12
4.1. Dons reçus en 2017	Page 12
4.2. Charges de personnel	Page 12
5. Autres informations	Page 12
5.1. Effectif moyen	Page 12
5.2. Rémunération des trois principaux dirigeants	Page 12
5.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus	Page 12
5.4. Evènements post-clôture	Page 13
5.5. Contributions volontaires en nature	Page 13
5.6. Statut fiscal	Page 13
6. Compte d'emploi des ressources	Page 13
6.1. Définition des missions sociales	Page 13
6.2. Répartition des charges entre les trois grandes catégories de dépenses	Page 13
6.3. Règles de définition et d'affectation des différentes ressources aux financements des charges	Page 13
Tableau du compte d'emploi des ressources	Page 14

BILAN ACTIF

En euros	Exercice clos le 31 déc. 2017			Exercice clos le 31 déc. 2016
	Brut	Amortissements et provisions.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
.Frais de recherche et développement				
.Concessions, brevets, droits similaires				
.Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
.Constructions				
.Installations tech., matériel & outillage				
.Autres immobilisations corporelles				
.Immobilisations en cours				
.Avances et acomptes sur				
Immobilisations financières				
.Prêts				
.Autres immobilisations financières				
TOTAL (I)				
.Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
Créances				
.Avances et acomptes versés sur				
.Créances et comptes rattachés				
Autres créances				
. Autres	292 088		292 088	139 768
Valeurs mobilières de placement				
. Livret bleu Crédit Mutuel	78 541		78 541	77 961
. Compte à terme Crédit Mutuel	505 579		505 579	212 206
. Titres Parts B Crédit Mutuel	51 132		51 132	50 608
Disponibilités				
. Crédit Mutuel Compte courant	3 387		3 387	2 197
. SG Compte courant	18 548		18 548	4 488
. Caisse	75		75	75
TOTAL (III)	949 351		949 351	487 303
.Charges à répartir sur plusieurs exercices				
.Prime de remboursement des				
.Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	949 351		949 351	487 303

BILAN PASSIF

En euros	Exercice clos le 31 déc. 2017	Exercice clos le 31 déc. 2016
Fonds propres		
. Réserves		
. Report à nouveau	129 304	100 797
Résultat de l'exercice		
. Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	90 844	28 507
Autres fonds associatifs		
. Fonds associatifs avec droit de reprise		
. Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
. Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
. Provisions réglementées		
TOTAL (I)	220 148	129 304
. Compte de liaison		
TOTAL (II)		
. Provisions pour risques et charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
. Sur contributions à des projets spécifiques	326 033	99 607
Dettes		
. Emprunts et dettes assimilées		
. Fournisseurs et comptes rattachés	4 800	4 800
Autres		
. Etat – Impôt sur VMP	4 952	9 543
. Autres dettes		
. Divers – Charges à payer	398 370	244 050
TOTAL (IV)	734 155	358 000
. Ecart de conversion passif (V)		
TOTAL PASSIF	949 351	487 303

COMPTE DE RESULTAT (1ERE PARTIE)

	Exercice clos le 31 déc. 2017			Exercice clos le 31 déc. 2016	Variation
	France	Exportations	Total	Total	
Produits d'exploitation					
Montants nets produits d'expl.					
Autres produits d'exploitation					
Dons dédiés et non affectés					
. Dons reçus Sanofi			195 000	218 000	-23 000
. Dons reçus Expertise France			194 719		194 719
. Dons reçus BMS			82 516		82 516
. Dons Entreprises			40 000	74 000	-34 000
. Institut Gustave Roussy			169 237	40 000	129 237
. Dons particuliers			146 582	177 143	-30 561
. Associations caritatives			241 448	108 910	132 538
. Dons reçus Etablissements Publics			2 292		2 292
Autres produits					
. Dons reçus des particuliers			12 970	5 852	7 118
. Produits divers de gestion					
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
. Reprise de fonds dédiés			99 607	4 350	95 257
Reprise sur provisions					
. Excédent sur IS des OBNL			3 737	3 720	17
Sous-total des autres produits d'exploitation			1 188 109	631 975	556 134
Total des produits d'exploitation (I)			1 188 109	631 975	556 134
Produits financiers					
. Produits financiers			3 477	6 952	-3 475
Total des produits financiers (III)			3 477	6 952	-3 475
Produits exceptionnels					
. Reprise sur provisions et transferts de charges					
Total des produits exceptionnels (IV)					
TOTAL DES PRODUITS (I + III + IV)			1 191 586	638 927	552 659

COMPTE DE RESULTAT (2EME PARTIE)

	Exercice clos le 31 déc. 2017	Exercice clos le 31 déc. 2016	Variation
Charges d'exploitation			
Achats de marchandises	216 866	178 108	38 758
Autres achats non stockés			
. Etudes et prestations	5 900	5 000	900
. Fournitures entretien	27 880	774	27 106
. Fournitures administratives	27 179	13 503	13 676
Services extérieurs			
. Domaine hébergement informatique	488		488
. Assurances	488	365	122
. Formation des partenaires	36 493	75 075	-38 582
. Formation infirmières et techniciens			
. Formations			
. Formations collégiales			
. Assistances diverses	23 360	41 643	-18 283
Autres services extérieurs			
. Intervenants extérieurs	73 625	100 391	-26 766
. Honoraires	11 690	4 860	6 830
. Autres rémunérations et honoraires			
. Expédition, Poste	16 294	9 447	6 847
. Déplacement	243 233	71 304	171 929
. Réunion, Congrès		400	-400
. Réception	32 442	218	32 224
. Services bancaires	2 996	3 273	-277
. Cotisations versées, abonnements	659	4 949	-4 290
Salaires et traitements			
. Salaires	33 479	-	33 479
Charges sociales			
Charges sociales URSSAF	20 988	-	20 988
Engagements à réaliser sur ressources affectées			
. Engagements à réaliser sur subvention attribuée	326 033	99 607	226 426
Total des charges d'exploitation (I)	1 100 093	608 917	491 176
Charges financières			
Total des charges financières (III)			
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion			
. Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Total des charges exceptionnelles (IV)			
Impôts sur les sociétés (V)	649	1 503	-854
TOTAL DES CHARGES (I + III + IV + V)	1 100 742	610 420	164 022
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT			
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT	90 844	28 507	62 337

ANNEXE

1. L'association

1.1. Présentation de l'association

L'association GFAOP a été déclarée à la Préfecture de Police de Paris le 23 novembre 2000 et sa constitution a été publiée au Journal Officiel le 10 décembre 2000.

Elle a pour objet de :

- Assurer la promotion de l'oncologie pédiatrique (tumeurs solides, lymphomes malins et leucémies de l'enfant) et de la recherche en oncologie pédiatrique ;
- Renforcer ou établir des liens avec la Société Française de lutte contre les Cancers et les leucémies de l'Enfant et de l'adolescent (SFCE), la Société Internationale d'Oncologie Pédiatrique (SIOP) et autres sociétés savantes, les organismes gouvernementaux ou non gouvernementaux à travers le monde ainsi que les associations ;
- Organiser des travaux collectifs de recherche et veiller à leur publication ;
- Organiser des actions de formation en oncologie pédiatrique ;
- Organiser des réunions de travail à caractère scientifique portant sur l'oncologie pédiatrique ;
- Développer les compétences locales, la multidisciplinarité, la qualité des soins permettant d'améliorer les taux de guérison des enfants atteints de cancer.

1.2. Vie de l'association

Du fait de l'appel public à la générosité, un compte d'emploi des ressources est présenté en annexe, conformément à la législation en vigueur (règlement CRC 2008-12).

1.3. Evènements significatifs de l'exercice

Les comptes de l'exercice 2017 présentent un excédent de 100.854 euros contre un excédent de 28.507 euros au titre de l'exercice précédent.

2. Principes, règles et méthodes comptables

2.1. Référentiel

Les comptes annuels de l'association GFAOP ont été établis et sont présentés conformément aux principes définis par le Plan Comptable Général 2014 et aux règlements n°99-01, relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations, ANC n° 2014-03 relatif à la réécriture du Plan Comptable Général, énoncé par l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et en application du règlement 99-01 du Comité de la Réglementation Comptable du 16 février 1999 prévoyant des adaptations spécifiques aux associations, fondations et fonds de dotation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.2. Méthodes d'évaluation

2.2.1. Les immobilisations

Néant

2.2.2. Les valeurs mobilières de placement et autres instruments financiers

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat hors frais d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation.

La comparaison, effectuée entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice sous forme d'une dépréciation.

2.2.3. Les créances

Les créances sont inscrites au bilan pour leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

2.2.4. Les provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges concernent les litiges éventuels et comprennent notamment, les provisions destinées à couvrir les risques de reversement des ressources non consommées à la clôture de l'exercice.

2.2.5. Les fonds dédiés

Les fonds collectés font l'objet d'un traitement tenant compte de la volonté du donateur de participer au financement de projets définis. La partie des fonds collectés affectée par les donateurs et non utilisée à la clôture de l'exercice figure au passif du bilan.

2.2.6. Impôts

L'association n'est pas assujettie à la TVA. Elle est toutefois assujettie à l'impôt sur les sociétés concernant ses revenus sur les valeurs mobilières de placement.

3. Notes explicatives sur le bilan

3.1. Immobilisations brutes

Aucune acquisition d'immobilisation n'a été effectuée durant l'exercice 2017.

En euros	2016	↗	↘	2017
Incorporelles	0			0
Corporelles	0			0
Financières	0			0
Total	0			0

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Néant

3.1.2. Immobilisations corporelles

Néant

3.1.3. Immobilisations financières

Néant

3.2. Amortissements et provisions d'actif

En euros	2016	↗	↘	2017
Incorporelles	0			0
Corporelles	0			0
Financières	0			0
Total	0			0

3.3. Détail des immobilisations et amortissements

En euros	Brut	Amort	Net
Concessions, droits et logiciel	0	0	0
Autre immo incorp.	0	0	0
Matériels	0	0	0
Installations générales	0	0	0
Matériel bureau et info.	0	0	0
Mobilier de bureau	0	0	0
Total	0	0	0

3.4. Etat des créances

En euros	Brut	A un an	A plus d'un an
Institut G. Roussy	292 088	292 088	0
Actif circulant et charges constatées d'avance :	0	0	0
Total	292 088	292 088	0

Les créances du poste « Institut Gustave Roussy » correspondent en totalité à des divers produits à recevoir.

3.5. Détail du poste « Produits à recevoir »

En euros	TTC
Dons ISF via IGR 2016/2017	212 088
Convention IGR 2016/2017	80 000
Total	292 088

3.6. Trésorerie

En euros	2016	2017	Variation
Placements	340 775	635 254	+86.41%
Comptes courants	6 685	21 935	-
Disponibilités	75	75	-
Total	347 535	657 264	-

Les placements se décomposent de la façon suivante :

- Livret bleu Crédit Mutuel : 78.541 €
- Compte à terme Crédit Mutuel : 505.579 €
- Parts B Crédit Mutuel : 51.132 €

Deux comptes courants sont présents au sein de l'association GFAOP. D'une part, le Crédit Mutuel pour 3.387 € et d'autre part, la Société Générale pour 18.548 €.

Les disponibilités correspondent au fonds de caisse pour les petites dépenses.

3.7. Fonds propres

En euros	2016	↗	↘	2017
Réserves	0			
Report à nouveau	100 797	28 507		129 304
Excédent 2016	28 507		28 507	0
Excédent 2017		90 844		90 844
Total	129 304	119 351	28 507	220 148

L'excédent constaté en 2016 a été porté en report à nouveau, conformément à la décision de l'assemblée générale.

3.8. Provisions pour risques et charges

En euros	2016	↗	↘	2017
Prov. pour risques & charges	0			0
Total	0			0

3.9. Fonds dédiés

En euros	2016	Fonds engagés en 2017	Utilisation courant 2017	Fonds fin 2017
MCM	99 607	195 000	133 708	160 899
Exp. France	-	194 719	66 377	128 342
BMS	-	82 516	45 724	36 792
Total	99 607	472 235	245 809	326 033

Avec la reprise de 2016, les fonds dédiés apparaissent donc pour un montant total de 326.033 euros au passif du bilan.

Les fonds restants fin 2017 correspondent à la partie non consommée fin 2017 des fonds alloués respectivement aux trois projets en 2017.

3.10. Etat des dettes

En euros	Brut	A un an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Factures non parvenues	4 800	4 800		
IS des OSBL	4 952	4 952		
Institut Gustave Roussy	331 092	331 092		
Autres dettes	50 078	50 078		
Total	390 922	390 922		

Les dettes correspondent en totalité à des charges à payer.

4. Notes explicatives sur le Compte de résultat

4.1. Dons reçus en 2017

En euros	2016	2017
Personnes privées	177 143	146 582
Associations caritatives	108 910	241 448
Organismes et sociétés savantes (IGR)	40 000	169 237
Fondation Sanofi	218 000	195 000
Expertise France	-	194 719
BMS	-	82 516
Entreprises	74 000	40 000
Etablissements Publics	-	2 292
Total	618 053	1 081 805

Ces dons correspondent aux dons dédiés non affectés de l'exercice 2017.

Les dons reçus de l'Institut Gustave Roussy s'élevant à 169.237 € correspondent aux produits à recevoir au titre de 2017.

4.2. Charges de personnel

En euros	2016	2017	Var.
Rémunération du personnel	0	33 479	NS
Charges sociales	0	20 988	NS
Total charges de personnel	0	54 467	NS

5. Autres informations

5.1. Effectif moyen

En euros	2016	2017	Variation
Cadres	0	3	0
Employés	0	1	0
Total	0	4	0

5.2. Etat des rémunérations visées par l'article 20 de la loi sur le volontariat associatif et à l'engagement éducatif (Loi n°2006-586 du 23 mai 2006)

L'association disposant d'un budget annuel qui est supérieur à 150 000 € mais percevant des subventions publiques de moins de 50 000 € n'est pas dans l'obligation de publier « les rémunérations des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que leurs avantages en nature ».

En application volontaire de cette disposition, il est précisé les éléments suivants :

- Les membres du Conseil d'Administration, y compris les membres du Bureau, ne perçoivent aucune rémunération et ne bénéficient d'aucun avantage en nature ;
- Il n'y a aucun salarié qui réponde à la définition d'un cadre dirigeant.

5.3. Engagements et sûretés réelles consentis et reçus

5.3.1. Engagements donnés

Néant

5.3.2. Engagements reçus

Néant

5.4. Evènements post-clôture

En mars 2018, Gustave Roussy a indiqué au GFAOP que l'Institut ne pourrait pas renouveler sa subvention annuelle de 40.000 € pour l'année 2018.

Courant 2018, la fiscalité en France sur la fortune ayant été remplacée par celle sur la seule fortune immobilière, le GFAOP s'attend à une baisse des dons des particuliers de l'ordre de 69.000 € par rapport à 2017.

5.5. Contributions volontaires en nature (valorisation totale non encore estimée)

L'association bénéficie de diverses contributions :

- Locaux mis à disposition par l'Institut Gustave Roussy (15 m²) ;
- Travail bénévole d'une dizaine de personnes (hors administrateurs) ;
- Renonciation au remboursement de frais de mission (12.970 € en 2017 contre 5.852 € en 2016 inclus dans le compte de résultat sous la rubrique « dons des particuliers »).

5.6. Statut fiscal

Servant une cause d'intérêt général et à la gestion qui est totalement désintéressée, l'association est exonérée de tout impôt sur les sociétés de droit commun (IS, CET, TVA et taxe d'apprentissage). En revanche, elle ne récupère pas la TVA sur les biens et services qu'elle acquiert et est passible de la taxe sur les salaires, de la taxe d'habitation et de l'impôt sur les sociétés des organismes sans but lucratif applicable à certains produits financiers.

6. Compte d'Emploi des Ressources

Le compte d'Emploi des Ressources a été établi en conformité avec le règlement CRC 2008-12.

6.1. Définition des missions sociales

Les missions sociales sont définies par les articles des statuts consacrés à l'objet et aux moyens d'action du fonds.

6.2. Répartition des charges entre les trois grandes catégories de dépenses

Les dépenses sont affectées directement selon qu'elles participent à la réalisation des missions sociales, à la recherche et au traitement de ressources, ou au fonctionnement de l'organisme.

6.3. Définition et affectation des différentes ressources aux financements des charges

Les ressources proviennent de particuliers, d'entreprises, de fondations, d'associations mais pas de financeurs publics.

Les produits de la générosité du public correspondent aux seuls dons non affectés des personnes physiques sachant que les seuls dons affectés correspondent aux contributions de la fondation Sanofi Espoir dans le cadre du programme My Child Matters, au projet Expertise France ainsi que BMS Foundation (Bristol-Myers Squibb).

Les concours des personnes morales sans but lucratif ont été regroupés dans la rubrique des « Autres fonds privés » ne provenant pas de la générosité du public. Les produits financiers sont repris en « Autres intérêts et produits assimilés »

Groupe Franco-Africain d'Oncologie Pédiatrique: Compte d'Emploi des Ressources 2017 (en €)

	(1)	(2)	(3)	(4)
EMPLOIS	Emplois de N = Compte de résultat	Ressources collectées de N = Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur N	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur N
1- MISSIONS SOCIALES			161 844	161 844
1-1 Réalisées en France	1 088 403	0	0	161 844
- Actions réalisées directement	0	0	0	161 844
- Versements à d'autres organismes agissant en France	0	0	0	0
1-2 Réalisées à l'étranger	1 088 403	1 088 403	161 844	0
- Actions réalisées directement	1 088 403	1 088 403	161 844	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes	0	0	0	0
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2-1 Frais d'appel à la générosité du public	649	649	0	0
2-2 Frais de recherche des autres fonds privés	0	0	0	0
2-3 Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	649	649	0	0
	0	0	0	0
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
	0	0	0	0
	11 690	11 690	161 844	0
I- TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT	1 100 742	1 100 742		
II- DOTATIONS AUX PROVISIONS				
III- ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES				
	0	0		
IV- EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	90 844	90 844		
TOTAL GENERAL	1 191 586	1 191 586		161 844
V- Part des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par les ressources collectées auprès du public			0	
VI- Neutralisation des dons non aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public			0	
VII- Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public			161 844	161 844
SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE				161 844
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				0
Missions sociales	0	0	Bénévoles	0
Frais de recherche de fonds	0	0	Présentations en nature	0
Frais de fonctionnement et autres charges	0	0	Dons en nature	0
TOTAL	0	0	TOTAL	0